



Note de service

Destinataire : À tous les employés du CEMTL

Expéditeur : Daniel Groulx, chef de service - Acquisition de talents
Direction des ressources humaines

Date : 20 mai 2025

Objet : Nouvel horaire d'ouverture de l'accueil – Service d'acquisition de talents

Dans un souci d'optimisation du fonctionnement du service d'acquisition de talents et afin de garantir un service de qualité à l'ensemble des employés, nous vous informons qu'à compter du **2 juin 2025**, l'accueil du service sera désormais ouvert les **lundis et jeudis de 8h à 12h et de 13h à 16h**.

L'accueil se situe à l'adresse suivante :
Institut universitaire de santé mentale de Montréal
Pavillon Bédard, 1er étage, aile 122-05
7401, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1N 3M5

Ce nouvel horaire contribuera à maintenir un accueil structuré et professionnel, tout en assurant une meilleure gestion de nos ressources internes. Cette décision découle également d'une analyse de l'achalandage actuel, qui nous amène à revoir les heures d'ouverture pour mieux répondre aux besoins réels.

Concernant la distribution des cartes d'employé, veuillez noter qu'elle pourra continuer à se faire en personne pendant les heures d'ouverture mentionnées ci-dessus. En dehors de ces heures, une boîte sécurisée sera mise à votre disposition près de l'accueil du service, accessible 24 heures sur 24, afin de remettre votre carte.

Aucun impact n'est à prévoir sur l'attribution des casiers, laquelle continue d'être gérée par le service d'acquisition de talents, sans changement.

Pour toute question relative à l'accueil du service d'acquisition de talents, nous vous invitons à transmettre un courriel à l'adresse suivante : acquisition.talents.cemtl@ssss.gouv.qc.ca. Veuillez noter qu'il est possible de transmettre un courriel en tout temps.

